

**Fondation du Centre universitaire
de santé McGill**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Fondation du Centre universitaire de santé McGill
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	5
État des produits et des charges	6
État de l'évolution des soldes de fonds	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de la Fondation du Centre universitaire de santé McGill

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Centre universitaire de santé McGill (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme le précise la Note 3, la Fondation n'avait comptabilisé aucun amortissement de l'immeuble lors des exercices précédents. Depuis le début des remboursements de capital sur la dette rattachée à l'acquisition de l'immeuble, la Fondation réduit le coût du terrain et de l'immeuble du montant des remboursements de capital effectués pendant l'exercice. Le coût de l'immeuble a donc été réduit d'un montant correspondant aux remboursements du capital de la dette s'y rapportant, soit 1 303 045 \$ (2020 - 1 227 412 \$), et n'a pas été pris en compte dans l'état des produits et des charges ni dans l'état de l'évolution des soldes de fonds. Ces traitements comptables ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Si l'amortissement avait été comptabilisé conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la charge à l'état des produits et des charges aurait été de 818 491 \$ (2020 - 818 491 \$). L'effet cumulatif net de ces éléments serait une diminution de l'actif net de 3 586 821 \$ (2020 - 4 071 377 \$).

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Rapport de l'auditeur indépendant

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Rapport de l'auditeur indépendant

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L. / LLP¹

Montréal (Québec)
Le 23 juin 2021

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A129869

Fondation du Centre universitaire de santé McGill État de la situation financière

Au 31 mars

2021

2020

	Fonds général	Fonds en fiducie, fonds spécial et fonds de campagne de financement	Fonds de dotation	Total	Total
Actif					
Court terme					
Encaisse	223 \$	4 783 421 \$	- \$	4 783 644 \$	5 513 212 \$
Autres montants à recevoir	22 977	121 151	-	144 128	24 972
Montant à recevoir d'autres fonds (Note 4)	-	9 903 911	-	9 903 911	7 562 225
Charges payées d'avance et autres éléments d'actif	152 150	-	-	152 150	133 515
	175 350	14 808 483	-	14 983 833	13 233 924
Placements (Note 2)	398 689	20 894 167	114 396 452	135 689 308	110 564 526
Améliorations locatives , nettes de l'amortissement cumulé de 274 060 \$ (2020 - 239 798 \$)	54 390	-	-	54 390	62 417
Terrain et immeuble (Note 3)	-	32 718 706	-	32 718 706	34 021 751
	628 429 \$	68 421 356 \$	114 396 452 \$	183 446 237 \$	157 882 618 \$
Passif et actif net					
Court terme					
Créditeurs et charges à payer	428 862 \$	4 615 283 \$	235 602 \$	5 279 747 \$	1 095 957 \$
Fonds à verser à l'Institut de recherche	-	-	-	-	-
Montant à verser au CUSM, sans intérêt, exigible sur demande	-	136 467	-	136 467	2 254 275
Montant à verser à d'autres fonds (Note 4)	1 175 401	-	8 728 510	9 903 911	7 562 225
	1 604 263	4 751 750	8 964 112	15 320 125	10 912 457
Emprunt hypothécaire sur le terrain et l'immeuble (Note 3)	-	32 718 706	-	32 718 706	34 021 751
	1 604 263	37 470 456	8 964 112	48 038 831	44 934 208
Actif net					
Soldes de fonds					
Non affectés	(975 834)	-	-	(975 834)	(124 524)
Affectés	-	30 950 900	96 950 619	127 901 519	106 179 815
Fonds détenus par les fiduciaires					
Dons de Lord Mount Stephen et de Lord Strathcona	-	-	7 460 482	7 460 482	5 984 968
Sir Herbert S. Holt Foundation	-	-	1 021 239	1 021 239	908 151
	(975 834)	30 950 900	105 432 340	135 407 406	112 948 410
	628 429 \$	68 421 356 \$	114 396 452 \$	183 446 237 \$	157 882 618 \$

Incertitude liée à la pandémie de COVID-19 (Note 10)

Au nom du conseil d'administration

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation du Centre universitaire de santé McGill État des produits et des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

	Fonds général	Fonds en fiducie, fonds spécial et fonds de campagne de financement	Fonds de dotation	Total	Total
Produits					
Dons et subventions	1 454 823 \$	20 885 970 \$	664 989 \$	23 005 782 \$	22 968 037 \$
Successions	339 595	545 820	-	885 415	1 215 452
Activités	-	402 758	-	402 758	2 025 622
	1 794 418	21 834 548	664 989	24 293 955	26 209 111
Charges					
Frais administratifs	658 754	-	-	658 754	967 803
Rémunération et avantages sociaux	3 008 194	-	-	3 008 194	3 122 090
Coûts de collecte de fonds et de campagne	799 161	(19 421)	-	779 740	733 222
	4 466 109	(19 421)	-	4 446 688	4 823 115
Autres produits (charges)					
Revenu (perte) de placement					
Intérêts et dividendes	456 229	29 215	2 339 720	2 825 164	3 378 641
Gain sur la vente des placements	643 039	13 515	2 462 303	3 118 857	3 045 477
Évolution du gain non réalisé (perte non réalisée) sur les placements	5 203	4 316 128	20 135 902	24 457 233	(12 833 835)
	1 104 471	4 358 858	24 937 925	30 401 254	(6 409 717)
Commission de gestion des placements	(130 242)	3 703	(569 729)	(696 268)	(763 317)
Autres	171 615	5 303	-	176 918	241 350
	1 145 844	4 367 864	24 368 196	29 881 904	(6 931 684)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant le poste suivant	(1 525 847)	26 221 833	25 033 185	49 729 171	14 454 312
Distributions au profit du CUSM	(4 160)	(27 266 015)	-	(27 270 175)	(27 868 296)
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges de l'exercice	(1 530 007) \$	(1 044 182) \$	25 033 185 \$	22 458 996 \$	(13 413 984) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation du Centre universitaire de santé McGill État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

	Fonds général	Fonds en fiducie, fonds spécial et fonds de campagne de financement	Fonds de dotation	Total	Total
Soldes de fonds, au début de l'exercice	(124 524) \$	31 261 583 \$	81 811 351 \$	112 948 410 \$	126 362 394 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges de l'exercice	(1 530 007)	(1 044 182)	25 033 185	22 458 996	(13 413 984)
Virements interfonds (Note 5)	678 697	733 499	(1 412 196)	-	-
Soldes de fonds, à la fin de l'exercice	(975 834) \$	30 950 900 \$	105 432 340 \$	135 407 406 \$	112 948 410 \$

Fondation du Centre universitaire de santé McGill État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Apports reçus de particuliers, d'entreprises ou dans le cadre d'événements	24 404 636 \$	27 479 196 \$
Intérêts et autres revenus de placement	2 856 953	3 379 034
	27 261 589	30 858 230
Frais administratifs, commission de gestion des placements et frais liés aux activités de financement payés	(1 012 115)	(5 339 912)
Paiements effectués à l'égard des distributions au nom du CUSM	(29 387 983)	(26 423 433)
	(30 400 098)	(31 763 345)
	(3 138 509)	(905 115)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement*		
Acquisition de placements	(3 620 627)	(8 164 441)
Produits tirés de la vente de placements	6 000 000	4 000 000
Produits/débours pour les améliorations locatives	29 568	(14 578)
	2 408 941	(4 179 019)
(Diminution) augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	(729 568)	(5 084 134)
Encaisse, au début de l'exercice	5 513 212	10 597 346
Encaisse, à la fin de l'exercice	4 783 644 \$	5 513 212 \$

* L'acquisition de placements et les produits tirés de la vente de placements représentent, en grande partie, le report périodique de fonds de placement en attente de distribution au CUSM.

Fondation du Centre universitaire de santé McGill

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables

Nature des activités

La Fondation du Centre universitaire de santé McGill a pour mission de recueillir et de placer des fonds, qu'elle affecte ensuite aux activités de soins de santé dans l'intérêt du Centre universitaire de santé McGill et des institutions affiliées. La Fondation est un organisme sans but lucratif constitué en vertu des lois du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Référentiel comptable

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), sauf lorsqu'ils présentent une dérogation aux NCOSBL, comme il est mentionné à la rubrique « Terrain et bâtiment » ci-dessous.

Comptabilité par fonds et soldes de fonds

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés à l'égard des apports.

Le fonds général comprend toutes les ressources non affectées. Il regroupe les charges de fonctionnement, les revenus de placements non affectés et les dons non affectés. Le solde du fonds représente l'actif net qui n'est pas assujéti à des restrictions internes ou externes.

Le fonds en fiducie, le fonds spécial et le fonds de campagne de financement comprennent les dons reçus de particuliers, les subventions reçues d'entreprises et de fondations ainsi que les dons réservés à la campagne Les meilleurs soins pour la vie du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Les fonds sont principalement consacrés à la recherche, à l'enseignement, aux soins prodigués aux patients et à la construction du nouvel hôpital. Ils comprennent les fonds grevés d'une affectation externe tirés des dons, qui doivent être dépensés selon la volonté des donateurs, ainsi que les fonds grevés d'une affectation interne, tel qu'il est déterminé par le conseil d'administration. Les revenus tirés des placements détenus dans ce fonds sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds général, sauf indication contraire du donateur.

Le fonds de dotation se compose des dons, y compris les legs, reçus de donateurs qui demandent que ceux-ci soient conservés en permanence. Les revenus tirés de ces dons sont dépensés conformément aux instructions des donateurs.

Comptabilisation des produits

Les dons et les subventions non affectés et affectés, les dotations et les apports de succession sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds applicable, lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les dons en nature sont comptabilisés à la juste valeur, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les produits tirés des activités sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les revenus tirés de fonds de placement et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les autres produits sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Fondation du Centre universitaire de santé McGill

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

Terrain et immeuble

Le terrain et l'immeuble sont comptabilisés au coût. Compte tenu des conditions spéciales établies par le CUSM en vertu de la Note 3, la Fondation a choisi de ne pas comptabiliser l'amortissement de l'immeuble. Le coût de l'immeuble est donc réduit annuellement d'un montant correspondant aux remboursements du capital de la dette que la Fondation verse sur l'emprunt hypothécaire s'y rapportant.

Promesses d'apport

Les promesses d'apport sont comptabilisées à titre de dons après réception des fonds, sauf si les conditions de comptabilisation sont remplies, auquel cas elles sont comptabilisées comme autres montants à recevoir à l'état de la situation financière.

Apports de services

Chaque année, les bénévoles consacrent de nombreuses heures à l'appui des activités de la Fondation du Centre universitaire de santé McGill. Comme il est difficile de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés ainsi que sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels comptabilisés à la date des états financiers, de même que sur les produits et les charges comptabilisés durant la période considérée. Les éléments les plus importants assujettis aux estimations et hypothèses comprennent, sans toutefois s'y limiter, la durée de vie utile estimative des actifs et la dépréciation des actifs à long terme. Les résultats réels peuvent ne pas correspondre aux meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sont connus.

Conversion de devises

La conversion en dollars canadiens des comptes en devises s'établit comme suit :

À la date de l'opération, tout élément d'actif ou de passif et tout produit ou charge sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à cette date. À la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à cette date. Tous les gains et pertes de change qui en découlent sont inclus dans les résultats au cours de la période.

Fondation du Centre universitaire de santé McGill

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Par la suite, elle évalue tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements, qui sont ultérieurement évalués à la juste valeur selon les cours de clôture.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des autres montants à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement sont les crédettes, le montant à verser au CUSM et l'emprunt hypothécaire sur le terrain et l'immeuble.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement font l'objet d'un test de dépréciation s'il existe des indices d'une possible dépréciation. Une perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que le montant ne soit pas supérieur à ce qu'il aurait été à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des produits et des charges.

Le gain non réalisé (perte non réalisée) sur les placements, évalués à la juste valeur, est comptabilisé dans l'état des produits et des charges.

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction pour les instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des produits et des charges au cours de la période où ceux-ci sont engagés. Les instruments financiers qui ne sont pas ultérieurement évalués à la juste valeur sont ajustés aux coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission ou pris en charge.

2. Placements

	2021		2020	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Fonds communs de placement	135 689 308 \$	126 075 176 \$	110 564 526 \$	125 407 625 \$

Fondation du Centre universitaire de santé McGill Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

3. Terrain, immeuble et emprunt hypothécaire connexe

Le 31 juillet 2006, la Fondation a fait l'acquisition de l'immeuble situé au 5100, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec), moyennant une contrepartie de 41 000 000 \$. La Fondation a contracté un emprunt hypothécaire du même montant auprès de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (« Desjardins »), garanti par une obligation non garantie de 49 200 000 \$ ainsi que par le terrain et l'immeuble ayant une valeur comptable nette de 8 260 371 \$ et de 24 458 335 \$, respectivement (2020 - 8 260 371 \$ et 25 761 380 \$, respectivement).

L'emprunt hypothécaire porte intérêt au taux de rendement sur les obligations du gouvernement canadien majoré de 1,25 %, ce qui donne un intérêt hypothécaire de 5,66 % par année. Les mensualités étaient de 191 142 \$ pour les sept premiers exercices et de 264 375 \$ par la suite, jusqu'au 5 août 2036. Conformément aux modalités de l'emprunt hypothécaire, les mensualités étaient uniquement composées d'intérêts jusqu'au 5 septembre 2013.

Le CUSM a loué l'immeuble de la Fondation moyennant une contrepartie correspondant au montant nécessaire pour rembourser l'emprunt de 41 000 000 \$ et a convenu d'indemniser la Fondation pour toute perte, tout dommage ou toute responsabilité éventuels découlant de l'utilisation de l'immeuble.

Le CUSM remet directement à Desjardins les paiements mensuels représentant les intérêts et le capital de l'emprunt hypothécaire. Les produits tirés de la location et les charges d'intérêts compensées s'élevaient à 1 869 453 \$ (2020 - 1 945 086 \$). En 2021, les remboursements de capital s'élevaient à 1 303 045 \$ (2020 - 1 227 412 \$). Aux fins de l'état des flux de trésorerie, ces opérations sont des éléments non monétaires.

La Fondation n'amortit pas l'immeuble. En septembre 2013, la Fondation a commencé à réduire le coût initial du terrain et de l'immeuble d'un montant correspondant aux remboursements du capital de la dette sur l'emprunt hypothécaire s'y rapportant. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, le coût du terrain et de l'immeuble avait donc été réduit de 1 303 045 \$ (2020 - 1 227 412 \$). Ces montants ne figurent pas à l'état des produits et des charges et à l'état de l'évolution des soldes de fonds. Si l'amortissement avait été comptabilisé conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la charge à l'état des produits et des charges et à l'état de l'évolution des soldes de fonds aurait été de 818 491 \$ (2020 - 818 491 \$). L'effet cumulatif net de ces éléments serait une diminution de l'actif net de 3 586 821 \$ (2020 - 4 071 377 \$).

Les remboursements de capital au cours des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

2022	1 376 804 \$
2023	1 455 834
2024	1 539 400
2025	1 627 763
2026	1 721 198
Par la suite	<u>24 997 707</u>
	<u>32 718 706 \$</u>

Fondation du Centre universitaire de santé McGill Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

4. Montants à recevoir d'autres fonds et à verser à d'autres fonds

Les soldes interfonds ne portent pas intérêt, sont sans modalités de remboursement particulières et sont exigibles sur demande.

5. Virements interfonds

				2021	2020
	Fonds général	Fonds en fiducie, fonds spécial et fonds de campagne de financement	Fonds de dotation général	Total	Total
Transfert vers (provenant) d'autres fonds	(376 066) \$	(975 420) \$	1 351 486 \$	-	-
Attributions des revenus de placement	1 054 763	1 708 919	(2 763 682)	-	-
	678 697 \$	733 499 \$	(1 412 196) \$	- \$	- \$

6. Engagements

À la fin de l'exercice, les engagements de la Fondation, se rapportant à divers projets au bénéfice du CUSM approuvés par le conseil, s'élevaient à 3 150 000 \$ (2020 - 3 100 000 \$).

7. Régime de retraite

La Fondation parraine un régime de retraite à cotisations définies, le régime d'épargne collectif de la Fondation du Centre universitaire de santé McGill (le « Régime »), en vertu duquel sont versées des cotisations équivalentes à celles des employés admissibles au Régime, jusqu'à concurrence de 5 % de leur salaire. La charge liée au régime de retraite pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 s'élevait à 99 539 \$ (2020 - 94 900 \$).

8. Événement postérieur à la date du bilan

Le 1^{er} avril 2021, la Fondation du Centre universitaire de santé McGill et la Fondation de l'Institut thoracique de Montréal ont été fusionnées. Le numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance de la Fondation du Centre universitaire de santé McGill a été conservé lors de la fusion. Avant celle-ci, les fondations étaient liées en raison d'objectifs communs.

Fondation du Centre universitaire de santé McGill

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

9. Instruments financiers

La Fondation est exposée à différents risques par l'entremise de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques liés aux instruments financiers de la Fondation ni dans la manière dont les risques sont gérés par rapport à l'exercice précédent, à l'exception de ce qui suit.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à l'autre partie une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. La Fondation est exposée à un risque de crédit relativement à l'encaisse, aux autres montants à recevoir et aux titres à échéance déterminée qu'elle détient par l'entremise de ses placements dans des fonds communs de placement. La Fondation atténue le risque en traitant avec des institutions financières et des contreparties solvables.

La pandémie de COVID-19, décrite à la Note 10, a eu de grandes répercussions sur les marchés financiers et l'économie mondiale. La possibilité que les créanciers n'honorent pas leurs obligations à l'égard des titres à revenu fixe détenus pourrait avoir une incidence sur le risque de crédit relatif à ces titres détenus dans les fonds communs de placement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées aux passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, en raison des exigences de liquidité liées aux activités, la Fondation ne dispose pas de fonds suffisants pour régler des transactions à la date d'échéance, se voie dans l'obligation de vendre des actifs financiers à une valeur inférieure à leur valeur réelle ou ne soit pas en mesure de régler ou de recouvrer un actif financier. Le risque de liquidité découle des créanciers, du montant à verser au CUSM et de l'emprunt hypothécaire sur le terrain et l'immeuble.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché de la Fondation comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de prix autre et le risque de change. Ces risques sont décrits ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des fluctuations de taux d'intérêt. La Fondation investit dans des fonds qui détiennent des instruments portant intérêt et est exposée au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs de ces instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

Fondation du Centre universitaire de santé McGill Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2021

9. Instruments financiers (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'exposition de la Fondation au risque de prix est liée aux variations des prix de marché dans son portefeuille de placements. La Fondation atténue ce risque par le choix et la diversification des titres de son portefeuille. Les directives de placement de la Fondation permettent d'investir dans certains « placements autorisés ». La répartition cible est actuellement fixée à 35 % de titres à revenu fixe, 55 % d'actions et 10 % d'autres placements.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Les fonds communs de placement appartenant à la Fondation détiennent des positions libellées en diverses devises négociées sur des bourses étrangères. Au 31 mars 2021, la valeur de marché des titres en devises au sein des fonds communs de placement s'élève à 1 474 058 \$ (2020 - 558 776 \$).

10. Incertitude liée à la pandémie de COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que l'écllosion de COVID-19 était devenue une pandémie, compte tenu de l'augmentation rapide de l'exposition mondiale. L'ensemble des répercussions de la pandémie de COVID-19 continue d'évoluer à la date du présent rapport. Par conséquent, l'ampleur de la pandémie et son incidence sur la situation financière, les liquidités et les résultats futurs des activités de la Fondation demeurent incertaines.

La direction surveille la situation de près et adapte ses activités en conséquence. Cependant, étant donné l'évolution constante de la pandémie de COVID-19 et l'ampleur de ses répercussions, la Fondation n'est pas en mesure d'estimer de manière fiable l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses liquidités pour le moment.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs présentés dans les états financiers ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.
